

Séance plénière des 6 et 7 juillet 2017

Groupe Radical, Citoyen, Démocrate,  
Ecologiste et Centriste,  
Groupe Socialiste et Républicain  
Groupe Europe Ecologie Les Verts et Apparentés  
Groupe Front de Gauche

Rapport CR 2017- 81 - Agenda « Pour une région Ile-de-France sans Sida »

AMENDEMENT

L'article 8 du projet de délibération est modifié comme suit :

Article 8

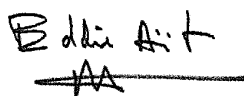
*Décide de développer l'information sur la prévention et la promotion du dépistage notamment en lien avec le site numérique iPasscontraception.*

*La mise en œuvre de ce développement sera imputée sur l'action 14100111 du chapitre budgétaire 934 « Santé et action sociale », code fonctionnel 41, programme HP 41-001 « Prévention et éducation à la santé ».*

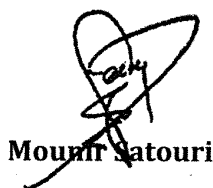
***Décide de soutenir des campagnes d'information sur les traitements post-exposition***

Exposé des motifs :

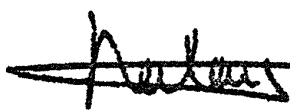
Le présent amendement vise à intégrer le soutien aux campagnes d'information sur les traitements post-exposition. En effet peu de gens savent qu'il est possible entre 4h et 48h après une prise de risque de prendre ce traitement, très efficace pour éviter de contracter la maladie.



Eddie Ait



Mounir Satouri



Céline Malaisé



Carlos Da Silva